

**LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT
RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE - LES ÎLES**

États financiers

31 mars 2014

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

États financiers

31 mars 2014

Renseignements statutaires	1-2
Rapport de mission d'examen	3
États financiers	
Résultats	4
Réserve générale	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-15
Renseignements complémentaires	
Charges d'opérations	Annexe 1
Animation et structure coopérative	Annexe 2

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Renseignements statutaires au 31 mars 2014

Année de fondation : 1986

Régie en vertu de la : Loi sur les Coopératives du Québec

Adresse : 114F, boulevard Perron Ouest
New Richmond (Québec) G0C 2B0

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Président : Richard Normandeau
Caisse populaire Desjardins Tracadieche

Vice-président : Jacques Veillette
Conseil régional et partenaire du marché
du travail

Secrétaire-trésorière : Éric Caron
Gaspésie Gourmande

Administrateur : Luc Vallée
Magasin Coop de Maria

Administrateur : Gaston Gagné
Coopérative agricole de la Baie-des-Chaleurs

Administrateur : Dany Nadeau
Écovoile Baie-des-chaleurs, coop
de solidarité

Administrateur : Irvin Molloy
Centre financier aux entreprises GIM,
Caisse populaire Desjardins de Fatima

Directeur général : Jean-Guy Mazerolle

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Renseignements statutaires au 31 mars 2014 (suite)

Nombre de membres :	75	
Nombre d'employés :	3 permanents	
Revenus faits avec les membres :		9 637 \$
Achats de services auprès des membres :		13 513 \$
Assurances :	Promutuel Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	
	Période - 3 mars 2014 au 3 mars 2015	
	Biens - matériel et équipement	52 000 \$
	Responsabilité civile	1 000 000 \$
	Responsabilité professionnelle des administrateurs (période 9 mai 2013 au 9 mai 2014)	1 000 000 \$

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
GASPÉSIE - LES ÎLES

Nous avons procédé à l'examen du bilan de La coopérative de développement régional Gaspésie - Les Îles qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, ainsi que les états des résultats, de la réserve générale et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par la coopérative.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Maria, le 29 mai 2014

¹ Comptable professionnel agréé auditeur, Comptable général accrédité, permis de comptabilité publique n^o A109083

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
Produits		
Programme d'aide au développement coopératif du MEIE		
Promotion coopérative et concertation des coopératives en région - volet 1	104 478	104 478
Prestation de services techniques aux promoteurs de nouvelles coopératives - volet 2	84 256	22 500
Prestation de services d'accompagnement et de suivi spécialisé aux coopératives existantes - volet 3	7 518	-
	196 252	126 978
Opérations		
Honoraires de services	4 150	2 811
Revenus d'intérêts et ristournes	2 570	2 756
Autres	-	334
	6 720	5 901
Animation coopérative		
Éducation coopérative	7 512	10 046
Subvention CQCM - Entrepreneuriat jeunesse	54 120	53 060
	61 632	63 106
Structure coopérative		
Péréquation	5 654	4 551
Cotisations des membres	5 000	4 600
Activités régionales	600	16 586
	11 254	25 737
Total des produits	275 858	221 722
Charges		
Rémunération interne	92 012	87 239
Charges d'opérations (annexe 1)	46 019	61 122
Animation coopérative (annexe 2)	2 263	7 535
Structure coopérative (annexe 2)	25 405	21 670
Projet - Entrepreneuriat jeunesse	67 810	70 484
Total des charges	233 509	248 050
Trop-perçu net (déficit net)	42 349	(26 328)

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Réserve générale

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	212 835	239 163
Trop-perçu net (déficit net)	42 349	(26 328)
Solde à la fin de l'exercice	255 184	212 835

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Bilan

31 mars 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	118 036	145 686
Débiteurs (note 3)	22 523	13 920
Montant à recevoir - Programme d'aide au développement coopératif du MEIE	31 061	-
Frais payés d'avance	2 306	2 686
	173 926	162 292
Placements (note 4)	103 759	102 343
Immobilisations (note 5)	2 573	3 358
	280 258	267 993
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	13 162	7 181
Montant à remettre - Programme d'aide au développement coopératif du MEIE	-	35 910
Revenus reportés	3 012	3 267
	16 174	46 358
Avoir		
Avoir des membres		
Capital social (note 7)	8 900	8 800
Avoir de la coopérative		
Réserve générale	255 184	212 835
	264 084	221 635
	280 258	267 993

Engagements contractuels (note 8)

Pour le conseil d'administration

....., administrateur

....., administrateur

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Trop-perçu net (déficit net)	42 349	(26 328)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	785	908
	43 134	(25 420)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(69 468)	12 028
	(26 334)	(13 392)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(1 416)	(1 543)
Acquisition d'immobilisations	-	(800)
	(1 416)	(2 343)
Activités de financement		
Émission de parts sociales	300	200
Rachat de parts sociales	(200)	-
	100	200
Diminution de l'encaisse	(27 650)	(15 535)
Encaisse au début de l'exercice	145 686	161 221
Encaisse à la fin de l'exercice	118 036	145 686

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

1. Forme juridique et objectifs de la coopérative

La coopérative, constituée selon la *Loi sur les Coopératives* du Québec, assure la promotion de l'entrepreneuriat coopératif et le soutien aux gestionnaires des coopératives sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. En vertu des restrictions incluses dans ses statuts quant à la distribution de ses excédents, la coopérative n'attribuera aucune ristourne à ses membres et est exempté des impôts sur le trop-perçu net.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

La coopérative applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les produits d'honoraires de services et d'éducation coopérative sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de structure coopérative sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des clients, de la subvention à recevoir, du montant à recevoir du Programme d'aide au développement coopératif du MEIE et des épargnes à terme.

Les placements dans le Journal culturel Graffici et Chantier de l'économie sociale sont comptabilisés au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des revenus reportés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La coopérative détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

La coopérative comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode du taux d'intérêt linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Ventilations des charges

La coopérative ventile certaines de ses charges communes entre les charges d'opérations et le projet - Entrepreneuriat jeunesse. Les frais de locaux, de fournitures et frais de bureau, de publicité et promotion et de télécommunications sont ventilés au prorata du nombre d'employé entre l'opérationnel et le projet - Entrepreneuriat jeunesse.

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

3. Débiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Clients	3 745	2 990
Subvention à recevoir	10 823	-
Taxes de vente à recevoir	7 955	10 930
	22 523	13 920

4. Placements

La coopérative détient des épargnes à terme, au coût après amortissement, comportant les caractéristiques suivantes :

Date d'émission	Échéance	Intérêts	2014	2013
		%	\$	\$
Janvier 2012	Septembre 2014	1,40	25 705	25 350
Janvier 2012	Septembre 2015	1,60	25 806	25 400
Janvier 2012	Septembre 2016	1,85	25 934	25 463
Septembre 2013	Avril 2015	0,90	25 514	25 330
			102 959	101 543

La coopérative détient également d'autres placements, au coût :

Journal culturel Graffici				
5 parts sociales			50	50
450 parts privilégiées			450	450
Chantier de l'économie sociale				
Membership			300	300
			800	800
			103 759	102 343

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

5. Immobilisations

	2014		2013	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	22 101	20 318	1 783	2 229
Matériel informatique	6 442	5 652	790	1 129
	28 543	25 970	2 573	3 358

6. Crédoiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	1 385	-
Salaires et vacances à payer	11 777	7 181
	13 162	7 181

7. Capital social

Parts sociales

Le membre ou membre auxiliaire doit souscrire dix parts sociales de qualification à 10 \$ chacune.

	2014	2013
	\$	\$
Émis		
890 parts sociales (880 en 2012)	8 900	8 800

Au cours de l'exercice, la coopérative a émis 300 parts sociales pour une contrepartie en trésorerie de 300 \$ et a racheté 2 parts sociales pour une contrepartie en trésorerie de 200 \$.

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

8. Engagements contractuels

La coopérative est liée par un bail pour la location de ses locaux jusqu'en juin 2014 pour un montant total de 1 395 \$ et par un bail pour la location d'un photocopieur jusqu'en avril 2015 pour un montant total de 2 314 \$. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2015	3 531
2016	178

9. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la coopérative a réalisé 54 % (35 % en 2013) de ses produits d'opérations et de structure coopérative auprès des membres pour un montant de 9 637 \$ (10 949 \$ en 2013). Les clients incluent un montant de 960 \$ envers les membres au 31 mars 2014 (182 \$ en 2013). La coopérative a également engagé des dépenses en charges d'opérations auprès de membres pour un montant de 13 513 \$ (12 889 \$ en 2013). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

10. Ventilation des charges

Les montants de charges pour les frais de locaux, de fournitures et frais de bureau, de publicité et promotion et de télécommunications ont été ventilés comme suit :

	Charges d'opérations		Projet - Entrepreneuriat jeunesse	
	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$
Frais de locaux	5 111	5 204	2 462	2 419
Fournitures et frais de bureau	3 573	6 354	1 730	2 839
Publicité et promotion	5 749	11 855	2 834	4 633
Télécommunications	2 750	2 922	1 338	1 783
	17 183	26 335	8 364	11 674

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

11. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La coopérative, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. La coopérative est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La coopérative n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, la coopérative évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, la coopérative évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la coopérative à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

11. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice 2013 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2014.

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Annexe 1

Charges d'opérations

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
Abonnements et documentation	162	239
Assurances	2 412	2 411
Honoraires	7 200	8 780
Entretien et réparations	933	1 440
Énergie	576	511
Location d'équipements	179	-
Formation	633	571
Fournitures et frais de bureau	336	1 917
Frais bancaires	1 308	955
Frais de déplacement	13 651	18 639
Frais de poste et messagers	285	599
Frais de représentation	2 700	2 954
Loyer	3 720	3 700
Dépréciation des clients	-	74
Frais du photocopieur	1 918	2 320
Publicité et promotion	5 749	11 855
Télécommunications	2 750	2 922
Amortissement des immobilisations	672	747
Autres	835	488
	46 019	61 122

LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL GASPÉSIE-LES-ÎLES

Annexe 2

Animation et structure coopérative

Exercice terminé le 31 mars 2014

(non audité)

	2014	2013
	\$	\$
Animation coopérative		
Activités régionales	208	263
Colloques et congrès	145	4 522
Prix du mérite	1 910	2 750
	2 263	7 535
Structure coopérative		
Cotisations et abonnements	18 762	17 283
Frais de gestion	6 535	4 228
Frais de l'assemblée générale	108	159
	25 405	21 670